

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 17 mars 2023

Présents : Magali BONIN – Gérard BRUN – Lydie CLAVEAU – Madeleine CLERET – Corinne DESTOUCHES – Jean-Jacques DUSSART – Marc JUVIN – Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET – Gilles MAYET – Philippe MOUSSERIN – Viviane MOUSSERIN – Jérôme PENE

Excusés : Madeleine CLERET

Secrétaire de séance : Lydie CLAVEAU

Compte-rendu de la séance du 10 février 2023 :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le compte-rendu de la séance du 10 février 2023. Le conseil municipal vote à mains levées et adopte le document à l'unanimité des membres présents.

Comptes de Gestion et Comptes Administratifs pour les budgets assainissement et commune pour l'année 2022.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les comptes de gestion sont tenus par la Trésorerie de Moulins Municipale et que les comptes administratifs sont tenus par la mairie.

Ces 2 documents, après vérification des comptes, sont identiques et peuvent être étudiés et validés par le Conseil Municipal.

Madame le Maire présente les détails sur les dépenses et recettes investissement et fonctionnement réalisées par la commune sur l'exercice 2022.

Assainissement :

- Résultat en investissement avec restes à réaliser et reports : excédent de 22 085.85 €
- Résultat en fonctionnement avec reports : déficit de 8.99 €

Commune :

- Résultat en investissement avec restes à réaliser et reports : déficit de 38 062.34 €
- Résultat en fonctionnement avec reports : excédent de 158 569.24 €

Madame le Maire fait procéder au vote des comptes de gestion 2022 pour l'assainissement et la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, valide les deux documents.

Madame le Maire quitte la salle et Monsieur Jean-Jacques DUSSART, doyen d'âge, fait procéder au vote des comptes administratifs 2022 pour l'assainissement et la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, valide les deux documents.

Demande de subvention régionale – Travaux d'investissement 2023 :

TRAVAUX SUR LE BATI (mairie-école-cantine) :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de travaux sur le bâtiment mairie-école-cantine-WC école. Les travaux envisagés, dont le coût total représente 26 985.48 € HT, sont les suivants :

- Changement des menuiseries (fenêtres) école-mairie
- Installation électrique cantine
- Réhabilitation totale des WC extérieurs de l'école
- Réfection totale des éclairages de secours mairie-cantine

Une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Régional à hauteur de 25 % du coût HT des travaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à mains levées et accepte à l'unanimité des membres présents :

- De solliciter la subvention auprès du Conseil Régional
- Autorise Madame le Maire et les Adjointes délégués à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Questions diverses :

- Le Cabinet Impact Conseil doit venir faire des prélèvements dans le cadre de l'étude sur la réhabilitation de la station d'épuration du bourg.
- Monsieur Marc JUVIN fait un point sur la dernière réunion au SICTOM.
- Monsieur Jean-Jacques DUSSART fait un point sur la dernière réunion au SIVOM
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a organisé une réunion avec un représentant de l'Agence Nationale du Sport et Monsieur Stéphane MASBOEUF, président du club de badminton concernant la création du CITY STADE.
- La prochaine réunion du conseil municipal est programmée le vendredi 7 avril 2023 à 20h30.
- Monsieur Didier MARTIN, instituteur, sollicite la mairie afin que cette dernière fasse réaliser une étude sur la présence éventuelle d'amiante dans les classes.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain conseil d'école est fixé au 31 mars 2023.

La séance est levée à 22h10

**Le Secrétaire,
Lydie CLAVEAU**



**Le Maire,
Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET**

